Vienne nature

Rapport moral 2022

Rapport moral 2022

Mesdames, Messieurs les élus, les représentants associatifs, les adhérents, je suis heureux de vous rencontrer à l'occasion de notre assemblée générale 2023.

Les années se suivent, mais se ressemblent-elles ? En effet nous avons le sentiment d'un éternel recommencement de nos luttes contre la destruction de la biodiversité. Ce qui peut nous conduire par lassitude, à ne plus agir face à l'urgence du changement climatique.
Si les climatosceptiques sont moins virulents, ils ont laissé la place aux paroles de ceux qui n'ont pas pu ou voulu se préparer au changement « on n'est pas prêt, il nous faut du temps, les autres pays sont plus tolérants ».
Pour les économies d'énergie, cela fait deux décennies que nous sommes informés. De plus, la conséquence de la consommation des énergies fossiles s'est traduite par l'augmentation de l'émission de CO_2 et le réchauffement climatique, auxquels se sont ajoutés des épisodes de sécheresse et de dérèglement climatique insoupçonnés. Pourtant il n'est pas trop tard, nous avons encore des marges de manœuvre pour ralentir ces effets.
L'accaparement de l'eau des nappes et des rivières est l'un des symptômes les plus visibles de ce conflit sur l'épuisement de nos ressources naturelles.
Malgré la réalité des faits constatés, l'entêtement à préserver les avantages acquis conduit certains à imposer un modèle agricole et économique sans issue.
Cela nous amène à nous opposer à ces dérives telles que la construction de réserves de substitutions qui, si elles se réalisent, conduira *de facto* à l'augmentation des prélèvements et de l'irrigation.
En 2022 nous avons connu un nouvel épisode de fuite en avant que constitue la construction d'une autoroute entre Limoges et Poitiers. Certes, des aménagements routiers sont à prévoir, mais le désenclavement d'une ville comme Limoges ne sera pas résolu par une autoroute dont on connait aujourd'hui les effets néfastes. C'est la perte du statut de capitale régionale et l'abandon de l'entretien d'une ligne ferroviaire nationale la reliant à Paris, qui impactent gravement son avenir économique.

Le recours au juridique est souvent le dernier épisode d'une action de sensibilisation et de protection. Mais le constat de la méconnaissance du bien-fondé de nos recours est flagrant. Malgré le travail d'information présenté depuis plusieurs années sur notre site et notre page Facebook, la connaissance de nos actions n'avait pas franchi les limites du département. Le renforcement de notre communication s'est traduit par la mobilisation de nouveaux bénévoles et la conceptualisation d'outils au service du message que l'on souhaite transmettre. Cela s'est traduit par un élargissement de nos sollicitations auprès des médias nationaux. La lecture du compte-rendu d'activités permet de connaitre tout le détail de ce travail réalisé par la chargée de communication.
Mais il faut le reconnaitre, le contexte climatique avec une sécheresse historique et des épisodes de canicule sur des périodes jamais connues, a grandement facilité l'intérêt national pour nos actions. De même les mobilisations contre les réserves de substitution dans le Marais Poitevin, beaucoup plus médiatiques que celles du Clain, nous ont permis de faire connaitre nos recours. Grâce au travail collectif, Vienne Nature a pu se saisir de cette fenêtre médiatique.

La constitution du groupe « Sentinelles » en début d'année est le résultat de la volonté de FNE et de FNE NA de structurer, avec le financement de salariés dans les régions, le développement d'un outil national de signalement et de collecte d'actions positives pour l'environnement. Notre guide *Sentinelle de l'environnement* est définitivement remplacé par l'outil électronique « Sentinelle de la nature ». La réussite de son développement implique une concertation permanente avec les instances de l'association, les salariés et les bénévoles.

Vienne Nature est riche de ses adhérents bénévoles et administrateurs qui toute l'année, militent, animent des sorties, interviennent dans les conférences, participent à de nombreuses commissions, rédigent, téléphonent, partagent des connaissances et interviennent dans les débats dans le respect des valeurs humanistes.
Les salariés apportent tout autant, par leurs travaux d'expertises et d'études, de collecte de données, de rédaction de rapports et de présentation aux collectivités, un enrichissement permanent de la connaissance du vivant dans ce territoire. De plus, pour répondre pleinement à notre mission, ils assurent un transfert de savoir auprès des bénévoles et des habitants. Dans un monde de plus en plus spécialisé, ce lien de transmission est essentiel, pour construire un consensus écologique partagé.
Néanmoins, les associations environnementales restent fragiles, les clivages sont nombreux et peuvent conduire à des conflits internes. Pour maintenir une gouvernance collective, nous devons rester vigilants. Mais c'est notre capacité à accueillir de nouveaux administrateurs qui nous interrogent, le travail mené depuis deux ans doit être renforcé. Encore merci pour le travail réalisé.
Comme je l'ai déjà dit les années précédentes, le triptyque « adhérents, administrateurs et salariés » doit être soutenu et valorisé, c'est une des clés de la vitalité d'une association.
Cordialement,

Le Président de Vienne Nature
Michel Levasseur

Vienne nature

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin

86240 Fontaine-le-Comte

www.vienne-nature.fr / contact@vienne-nature.fr

Tél. : 05 49 88 99 04

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

MEMBRE

Couverture : Bleuet des moissons *Cyanus segetum*, crédit Samuel Ducept

4e de couverture : Flambé *Iphiclides podalirius*, crédit Vienne Nature